

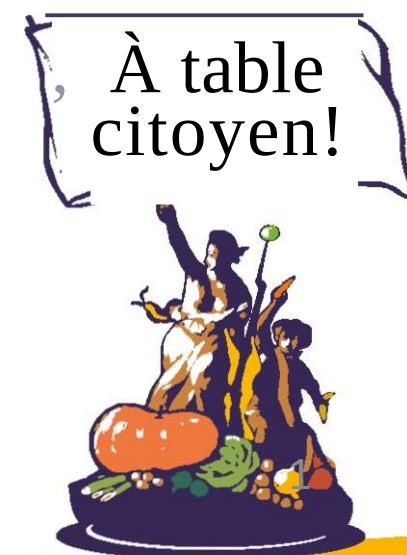


Plénière de clôture

Ré-enchanter la promesse de l'alimentation : compliqué mais absolument indispensable !

Daniel NAIRAUD

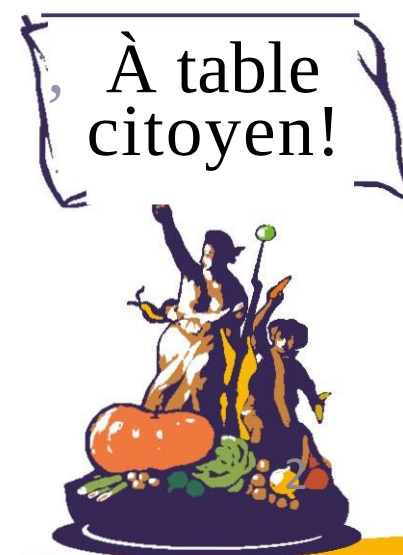
Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS)



Des consommateurs ébranlés depuis + de 25 ans

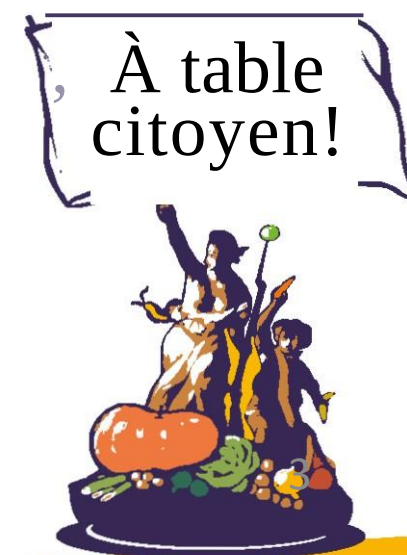
- 1988 : Vacherin Mont d'or
- 1990 : Vache folle / UK
- 1996 : Agent transmissible non conventionnel (Pr Prion)
- 2000 : États généraux de l'alimentation / boîte noire
- Depuis débats récurrents : OGM, clonage, nanotechnologies, résidus

- Existence d'un ordre « naturel » vs « artificiel »
- L'aliment n'est pas un bien de consommation comme les autres



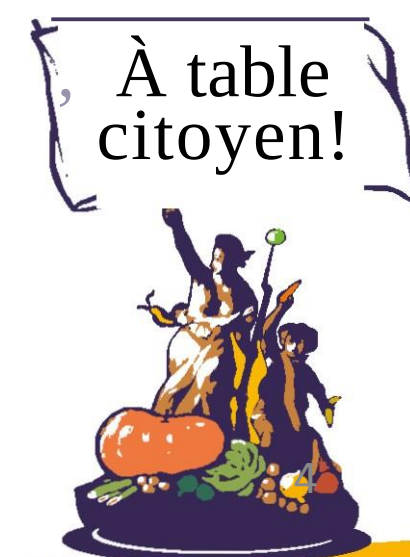
Enjeu 1 : circonscrire la notion de qualité

- Des attributs visibles et invisibles : couleur d'une pomme vs composition, teneur en nutriments, modes de productions spécifiques (bio, agriculture raisonnée, etc..)
 - dans le 1^{er} cas, le consommateur est son propre arbitre
 - dans le 2nd cas, il met sa confiance en jeu et doit trouver un tiers de confiance
- Une forte charge symbolique : l'alimentation est attachée aux cultures, aux religions, à des symboliques improbables (exemple du lapin) qui font les goûts et dégoûts
- Le principe d'incorporation : manger, c'est incorporer ce qui est comestible, ou pas, des images, des risques ... et se transformer avec eux !



Enjeu 2 : la qualité est une construction sociale en évolution permanente qui génère des politiques publiques

- Coupage du vin raréfié après la crise du phylloxera (loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes)
- Intérêt grandissant pour la notion de cru et de terroirs dans les années 30 (Joseph Capus - AOC et INAO)
- Attachement à la production traditionnelle et à la qualité supérieure des aviculteurs landais (Label Rouge - LOA de 1960 – Edgar Pisani)
- Emergence des préoccupations environnementales dans les années 70/80 : cahier des charges national puis règlement CE Agriculture Bio juillet 1992
- Augmentation de la prévalence des maladies métaboliques et sensibilisation à la nutrition : déclaration commune des ministres de la santé de l'UE décembre 2000. PNNS : janvier 2001



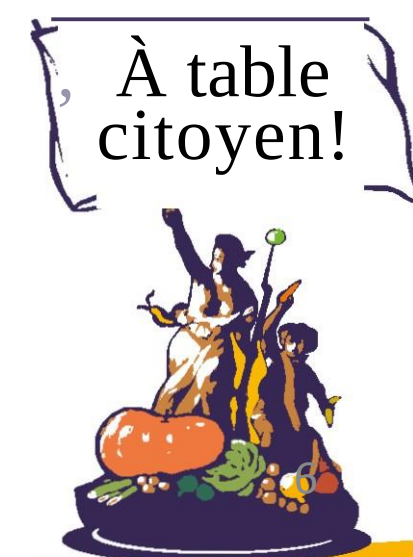
Enjeu 3 : comprendre les attentes sociétales et aller plus vite que le législateur !

- Incorporer des attentes sociétales dans l'acte de production, c'est incorporer des valeurs qui vont créer de la valeur. Marché étroit au départ mais consentement à payer.
- Les réponses aux attentes sociétales peuvent trouver des traductions concrètes innombrables même si quelques thèmes suffisent à les résumer : santé, environnement, commerce équitable, développement durable, bien-être animal, etc.
- Une méthode éprouvée pour prendre en charge les attentes sociétales : cahier des charges/référentiel rigoureux ; processus de confiance (organisme certificateur ; pacte longitudinal d'acteurs ; etc.)
- Un risque : la tentation du marketing suscite les pulsions législatives !

À table
citoyen!



Des exemples à la pelle !



Un exemple qui m'est plus familier ! Le vin Agri-Ethique



À table
citoyen!



Ré-enchanter la promesse de l'alimentation, c'est possible !

- Agriculteurs / artisans / industriels : se réapproprier l'acte de production et les savoir-faire ; utiliser les NTIC pour reconstituer le lien producteurs / consommateurs.
- Construire des marques collectives et établir des contrats d'usage de marques qui soient des pactes d'acteurs incluant producteurs agricoles / industriels / distributeurs. Donner à chacun le sentiment de participer à une aventure commune !
- Organisations professionnelles : agir pour que la réglementation s'en tienne strictement aux obligations générales : sécurité des consommateurs / loyauté des transactions commerciales / obligation générale d'information.

La réglementation vampirise la différenciation !

À table
citoyen!





Merci de votre attention

